



DEB 2022-13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20220407-2022-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/04/2022

Affichage 20/04/2022

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 7 avril 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José).

Secrétaire de séance : SEVIN Rolland.

Objet : Subventions 2022 aux associations

Considérant que la commune souhaite apporter son soutien aux associations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Le Maire entendu,

Attribue les subventions suivantes aux associations :

- Aux deux écoles, une subvention de 200 € chacune.
- Au comité des fêtes, une subvention de 200€

Prévoit la dépense au compte 6574 du budget primitif 2022.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric, le 11/04/2022

Le Maire,

José LINHARES

